



ATS

ADMINISTRATION TERRITORIALE
DE SANTE

Service Santé-Environnement

**RESULTATS D'ANALYSE DU CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES
A LA CONSOMMATION HUMAINE**

INFORMATIONS GENERALES

COMMUNE :	Saint-Pierre
N° D'ANALYSE :	AR-23IV-073975-01
LIEU ET POINT DE PRELEVEMENT :	Station de traitement Saint-Pierre
DATE DE PRELEVEMENT :	06/04/2023 (envoyé le 11 avril 2023)
PRELEVEUR :	Sahondra RAMANANTSOA
DATE D'ANALYSE :	17/04/2023
LABORATOIRE D'ANALYSE (1) :	Eurofins Hydrologie (DTAM pour la microbiologie)

PARAMETRES ANALYTIQUES

PARAMETRE	VALEUR	LIMITE DE QUALITE (2)	REFERENCE DE QUALITE (3)
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			
Coliformes totaux	<1		0/100 ml
Entérocoques	<1	0/100 ml	
Escherichia Coli	<1	0 100 ml	
Bactéries sulfito-réductrices	<1		0/100 ml
Germes aérobies revivifiables à 22 °C	<1		-
Germes aérobies revivifiables à 37 °C	<1		-
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES	Consulter le rapport d'analyses ci-joint.		

(2) limite de qualité :
valeur limite
à ne pas
dépasser

(3) référence de qualité :
valeur guide
indicatrice
pouvant être
dépassée de
manière non
sénificative

CONFORMITE

CONFORMITE MICROBIOLOGIQUE :	Oui
CONFORMITE PHYSICO-CHIMIQUE :	Oui
CONCLUSION SANITAIRE :	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité pour les paramètres analysés.
OBSERVATIONS :	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'éléments toxiques (hydrocarbures, solvants, métaux lourds, etc.) et indésirables (nitrates, sulfates, etc.), absence d'éléments radioactifs, absence de contamination microbiologique - Non-respect de la référence de qualité pour le paramètre conductivité (< 200 µs/cm) - Eau distribuée très douce (TAC et TH très faibles / agressive, corrosive / non mise à l'équilibre calco-carbonique) et très faiblement minéralisée - Eau naturellement pauvre en fluor et éléments minéraux

Article L1321 1 à 10 et R1321-1 à 63 du code de la santé publique – arrêtés ministériels du 30 décembre 2022



Pour la Directrice
L'ingénieure sanitaire
Sahondra RAMANANTSOA
Signé